



BRODARD GRAPHIQUE

Syndicat du Livre de Coulommiers

**Le personnel de BRODARD GRAPHIQUE,
unité du groupe MAURY, est en grève illimitée à
partir du lundi 4 janvier 2010**

Revendications

Le personnel de Brodard Graphique demande à la direction un entretien ayant pour objet une négociation sur les points suivants :

Le contenu du plan social et économique pour les départs du personnel qui va être licencié, sur le nombre, les départs volontaires et l'accompagnement financier et le reclassement qui est très insuffisant dans la proposition de la direction.

Nous demandons une restructuration au niveau du groupe Maury avec une répartition équitable des travaux dans les différentes unités, faciliter le départ du personnel volontaire et du personnel de plus de 57 ans avec un accompagnement financier réaliste (type FNE)

Les conditions pour le personnel qui resteront dans l'entreprise sur le site de BRODARD sont intolérables, nous refusons une baisse de salaire et un effectif réduit qui amèneront une dégradation des conditions de travail qui ne permettront pas la survie de l'entreprise à long terme

**Les salariés de Brodard
comptent sur votre soutien**



Nous n'acceptons pas !

Nous n'acceptons pas le mécanisme infernal par lequel l'entreprise Brodard Graphique Coulommiers, son activité et ses emplois soient condamnés sans appel. Ceux qui ont condamné Brodard Graphique ne sont pas juges, ils sont partie, cette partie patronale qui joue avec la charge de travail comme avec un hochet. Car du travail, il y en a. Et pour tout le monde. Mais la direction du groupe Maury, les éditeurs et les imprimeurs ont mis au point un piège infernal.

Lequel ?

La charge de travail, c'est-à-dire ce qu'il faut imprimer, est devenue nomade. Au sein du même groupe Maury, certains sites héritent de travaux d'impression, qu'on leur enlève soudain, parce que la course à la baisse des tarifs d'impression n'en finit jamais. Ca s'appelle la concurrence, une espèce d'enchères à la baisse des prix d'impression. Si bien que les salariés des différents sites, dont celui de Brodard Graphique, regardent aller et venir les annuaires PagesJaunes, les magazines d'Hachette-Lagardère, les journaux gratuits d'information.

Comment est-ce possible ?

Certains sites subissent plus que d'autres la pression sociale : la précarité s'y est développée, avec elle le recours aux CDD, le prêt de main d'œuvre, le travail à la tâche, les heures supplémentaires non payées, etc. Bref tout un arsenal anti-social rend le travail incertain d'un jour à l'autre. La charge de travail nomade peut ainsi, selon le seul bon vouloir de la direction, passer d'une entreprise à l'autre, revenir, repartir, et ce au sein du même groupe Maury, comme entre des pseudo-concurrents, qui ne s'entendent jamais si bien que lorsqu'il faut faire des économies sur les salaires et l'emploi.

L'affaire des emplois à Brodard Graphique ?

Elle recouvre ce vaste mécanisme qui permet au groupe Maury de retirer ou attribuer aux différents sites à sa disposition du volume de travail, donc de décréter que tel site vivra mais que tel autre est condamné.

Pourquoi une telle façon de faire ?

Derrière ce mouvement de la charge de travail se cache un vaste plan de restructuration de l'industrie graphique. Il ne s'agit pas de sa disparition. Il s'agit pour les patrons de profiter de la crise comme une aubaine pour imposer des charges de travail à toujours moins de salariés toujours plus précaires, le moins payés possibles. C'est pourquoi Brodard Graphique est emblématique de la situation actuelle. Et ce jeu de cache-cache de la charge de travail est commun aux éditeurs de presse quotidienne et aux patrons des industries graphiques.

Exemples ?

- TV Magazine sort de CirclePrinters Corbeil pour être en grande partie imprimé dans le même groupe mais à Charleroi, en Belgique.
- 20 Minutes, 2^e quotidien français, part de Brodard pour aller sur un autre site, après avoir été promis selon un accord à une imprimerie de presse nationale.
- Direct Matin, imprimé au journal Le Monde, irait chez Brodard, tout ça pour tenter d'opposer salariés de la Presse et salariés du Labeur. Grosse feinte de balayeur...

De grands noms comme Bolloré font partie de cette partie tournante où les seuls perdants seraient les salariés. Et pendant ce temps où s'est mis en place ce mécanisme bien huilé, les patrons présentent l'organisation syndicale comme un archaïsme à débayer, et présentent les salariés qui osent défendre leur emploi comme des corporatistes invétérés... Bourrage de crâne !

Ca suffit comme ça ! L'heure est à l'action...

Les salariés de Brodard Graphique, avec leur organisation syndicale CGT, et le soutien des salariés de nombreuses entreprises du groupe Maury et des industries graphiques ont décidé de lancer l'action pour mettre fin au mécanisme infernal de la circulation sauvage de la charge de travail. Il s'agit de défendre les emplois, tous les emplois de Brodard à Coulommiers, mais également d'aller porter cette défense de l'emploi dans toutes les entreprises du groupe, et plus largement dans l'industrie graphique et dans la presse.

CGT Maury Manchecourt

LE MALHEUR DES UNS NE FAIT PAS LE BONHEUR DES AUTRES. BRODARD GRAPHIQUE EN GREVE DEPUIS LUNDI.

Le groupe Maury se porte mal, pour preuve, un des fleurons de l'imprimerie française est en train de tomber pour cause de mauvaise gestion.

Ne vous y trompez pas, ce qui arrive ce jour à vos collègues de chez Brodard n'est pas le simple fait du hasard ni du manque de professionnalisme des salariés de ce site. En effet, regardez autour de vous, sur les sites de Malesherbes et Manchecourt, nous constatons un manque d'effectifs important, voire alarmant, ceci afin de faire des économies au risque de perdre des clients qui seront mal servis.

De plus il faut ajouter à cela un manque de fournitures, ne serait-ce que des petites choses, telles que savons, essuie-tout et, pire, manque de pièces mécaniques pour maintenir les machines en état de fonctionnement, etc, etc. la liste est trop longue pour tout énumérer.

A ceci il faudrait ajouter un démantèlement complet sur le site de Malesherbes :

1. La fermeture du service prépresse au profit de Key Graphic qui a entraîné plusieurs licenciements.
2. A celui-ci s'ajouterait le service « impression et façonnage » de Malesherbes, complètement sinistré

Et tout ceci afin de charger en volume de travail les dernières sociétés acquises par le groupe Maury.

Dans le groupe Maury, tous ensemble nous pouvons sauver nos emplois par une action commune et solidaire en agissant vite sous la forme de débrayage ou voire plus afin de faire respecter nos emplois, nos salaires et nos conditions de travail ainsi que nos droits.

A dresse à M. Michel Lucas, à la direction réelle du groupe de presse du Crédit Mutuel (dont EBRA fait partie) – intervention de la Filpac CGT au comité d'entreprise extraordinaire annonçant leur arrivée.



La Filpac CGT a été informée du feu vert donné courant décembre 2009 par l'Autorité de la concurrence à la banque Crédit Mutuel pour sa prise de contrôle exclusif de la société EBRA.

Il semble bien à la Filpac CGT et à nombre de salariés qu'avant l'avis de cette instance de marché le Crédit Mutuel a déjà déployé ses réseaux informatiques (Euro Information), son administration et pour tout dire son pouvoir sur les titres et les sociétés d'un périmètre bien plus large que la seule société EBRA.

Par delà le maquis épais des sociétés diverses, le groupe réel s'étend de Strasbourg jusqu'aux faubourgs d'Avignon, soit toute la façade Est de la France.

C'est bien dans ce cadre qu'intervient Euro Information, c'est dans ce cadre que sont intervenues des mesures de mutualisation des secteurs informatiques, des fichiers administratifs, financiers et graphiques, des pages et des rubriques, des consignes relatives aux contrats de travail précaires, au rôle attribué aux directions d'entreprise. C'est dans ce cadre que le Crédit Mutuel tente d'ignorer le rôle des instances représentatives du personnel.

C'est dans ce cadre également que se pose la question brûlante de l'identité et de l'indépendance de chaque titre par rapport aux autres et par rapport à l'état major financier qui en est propriétaire. La présence du Crédit Mutuel doit sonner comme un signal d'essor de l'information, pas de sa régression sous forme de groupe centralisé, où les titres seraient gérés comme autant d'agences bancaires.

On ne prête qu'aux riches, c'est pourquoi cette préoccupation est un « souci brûlant », qui amène les salariés à supputer les chances de survie de leur titre et de leur emploi. Nul doute que le Crédit Mutuel tournera le dos à cette politique sempiternelle de réduction d'effectifs comme prétendu remède aux problèmes de la presse, et fera de l'horizon immédiat un avenir radieux pour chaque salarié.

N'ayant accès ni aux comptes ni aux décisions d'état major de la banque, la Filpac CGT se base sur les éléments publics en sa possession pour estimer que le Crédit Mutuel se porte comme un charme. Cet état de santé constaté par la presse économique et financière spécialisée, amène la Filpac CGT à considérer que dès l'avènement de cette prise de contrôle, plus aucun problème de trésorerie, d'investissements, de crédit ne viendra troubler la marche en avant des titres de presse, imprimée et numérique.

Cette manière de voir suppose toutefois que ladite banque, fédérative qui plus est, s'apprête à injecter les fonds nécessaires à la pérennité, la promotion, le développement des titres d'information, et qu'elle contribuera à prendre toutes dispositions pour que le personnel soit totalement à l'abri des mauvais coups du sort frappant à répétition son emploi.

La situation florissante du Crédit Mutuel exclut, aux yeux de la Filpac CGT, toute mesure de baisse de la masse salariale, de réduction des éditions locales des titres, de mise en cause des emplois pour quelque catégorie du personnel que ce soit.

Pourquoi une telle affirmation est-elle raisonnable ?

Personne n'imagine qu'une banque aussi avisée, qui s'est sortie avec autant de talent de l'effondrement des marchés financiers, bénéficiant de la confiance et du soutien de l'Etat, base sa présence extensive dans la presse dans le seul but de faire du profit. Les millions d'euros que la banque Crédit Mutuel apporte vont servir, forcément, à armer les salariés par une formation professionnelle la plus pointue, à moderniser l'outil industriel, à augmenter des éditions, à étendre le numérique et à revenir à une juste rémunération du travail salarié après des années de régression de la valeur du travail.

Puisque la banque fédérative du Crédit Mutuel s'engage dans la presse à drapeau déployé, la Filpac CGT en déduit que plus aucun obstacle ne viendra entraver la mise en place d'un cadre de négociation avec l'ensemble des syndicats représentatifs, à l'échelon de l'entreprise comme à l'échelon du groupe et de la branche professionnelle.

En effet, une banque de cette taille, qui a puisé son image de marque dans l'esprit mutualiste, apportera forcément une volonté sans faille d'ouvrir en grand le cadre de négociations sociales. D'autant que le Crédit Mutuel se trouve être dorénavant à la tête du plus grand groupe national de presse, ce qui s'additionne à sa présence dans bien d'autres groupes de presse.



Le secret bancaire semble en tout point contradictoire avec la définition d'une entreprise d'information. Cela n'a pu échapper aux professionnels du crédit, de la finance, de l'assurance que le Crédit Mutuel emploie. C'est donc bien d'informations, de consultation des instances représentatives du personnel, de relations civilisées avec les syndicats représentatifs qu'il s'agit, sachant que, sur d'autres titres, bien des nuages se sont accumulés durant l'année écoulée.

Le respect est comme le crédit : mutuel.

Tous les salariés doivent se sentir respectés : informaticiens, administratifs, journalistes, techniciens de fabrication, porteurs, commerciaux. Nul ne doit être laissé pour compte. Cela sonne aux oreilles de la Filpac CGT comme un onzième commandement, laïc et républicain.

La Filpac CGT s'apprête donc par le présent CE à écouter attentivement toutes les confirmations des espérances du personnel que ne manquera pas d'apporter le plus éminent directeur de la banque fédérative Crédit Mutuel.

Et c'est cash, sans délai, qu'elle informera le personnel sur ces précieuses réponses.

PAPETERIES DE SAINT-GIRONS
SYNDICAT CGT USINE DE LA MOULASSE
GROUPE SCHWEITZER MAUDUIT

Eycheil, le 4 janvier 2010

COMMUNIQUE DU SYNDICAT CGT
INFORMATION SUR LA SITUATION DE L'ENTREPRISE

Certains dirigeants du Groupe SCHWEITZER MAUDUIT se veulent optimistes en affirmant que le carnet de commande est satisfaisant pour l'année 2010, alors que lors du dernier comité d'entreprise, il était annoncé un carnet de commande un peu faible pour le premier trimestre 2010.

Aujourd'hui nous sommes en congés imposés, pour les deux dernières semaines de l'année. Nous l'avons été aussi la première semaine de novembre et 3 semaines du mois d'août. Ces 6 semaines d'arrêt n'ont pas permis de faire baisser un stock très important, environ deux mois d'avance.

Sur l'année 2009, et pour le futur, le groupe SCHWEITZER MAUDUIT ne programme plus aucun investissement sur le site de la Moulasse. Il est par contre programmé de nouvelles baisses d'effectifs par des départs en retraites qui ne sont plus remplacés.

A ce jour de gros investissements se réalisent en Bretagne, sur l'usine de Quimperlé, sur une nouvelle usine en Chine qui a démarrée en mai 2008, et une nouvelle machine pour l'usine au Philippines.

D'importants investissements ont été fait sur l'usine du Brésil.

Un projet de délocalisation de la transformation du papier cigarette est à l'étude sur la Pologne.

Aujourd'hui, plusieurs faits sont de nature préoccupante tels que :

- pour la Partie Groupe fermeture de l'usine de Malaucène (90 + 210 emplois).
- deuxième plan social à Quimperlé (192 + 106 emplois).

Pour la partie Saint-Girons :

- Non reconstitution du capital social (endettement de 23,7 millions €)
- Baisse des effectifs (moins 50 personnes en 2 ans)
- Baisse du carnet de commande
- Augmentation anormale des stocks
- Aucun investissement de prévu.

Devant tous ces fait préoccupants, les élus du Comité d'Entreprise ont décidé de faire usage du droit d'alerte suivant l'article L.2323-78 du Code du Travail, et de faire appel au cabinet SECAFI qui est une société d'expertise comptable, spécialisée sur la filière bois et papier en France.

Il sera réalisé un rapport pour avoir des explications de l'employeur sur ces faits, et aussi pour trouver des solutions.

Art L. 2323-78 du Code du travail. Droit d'alerte.

Lorsque le comité d'entreprise a connaissance de faits de nature à affecter de manière préoccupante la situation économique de l'entreprise, il peut demander à l'employeur de lui fournir des explications.

Si le comité d'entreprise n'a pu obtenir de réponse suffisante de l'employeur ou si celle-ci confirme le caractère préoccupant de la situation, il peut se faire assister par un expert comptable.

L'expert dispose de larges prérogatives puisqu'il a accès aux mêmes documents que le commissaire aux comptes. Le droit d'alerte du comité d'entreprise a pour objectif d'anticiper et de prévenir les risques pour l'entreprise et les salariés. Il vise à élaborer des propositions concrètes.

Le joli monde de la concurrence

libre et non faussée



LA MORALISATION DU CAPITALISME EST EN MARCHÉ. Promis, juré, Eric Woerth, ministre du Budget, a décidé de « prolonger l'action » contre les contribuables coupables d'évasion fiscale. Ceux-ci avaient jusqu'au 31 décembre 2009 pour régulariser leur situation en échange de pénalités moins lourdes. Nombre d'entre eux ayant fait la sourde oreille au chant des sirènes ministérielles, le ministre a donc décidé, dans la grande lignée du « *retenez-moi ou je fais un malheur* », ... de leur accorder un délai supplémentaire ! Voire, pire encore, d'appliquer la loi (si, si) en procédant à des contrôles fiscaux !!! Pas de quoi trembler du côté de Saint-Martin, petit paradis fiscal (cf : <http://eco.rue89.com/2008/10/17/ces-petits-paradis-fiscaux-francais-quon-laisse-prosperer>)

des Antilles françaises qui a la particularité d'abriter, outre une propriété appartenant à Mme Parisot, le siège social de plusieurs dizaines de sociétés françaises qui ont en commun le fait d'être gérées... par la propre femme du ministre. Ça doit être une coïncidence.

NO COMMENT. « Le mendiant ne souffre pas d'être mendiant, c'est le passant qui souffre pour le mendiant. C'est la même chose pour la célébrité : à un certain niveau on n'en a plus conscience. » *Carla Bruni-Sarkozy, le 13 décembre 2009 sur TFI.*



ON A LES MÊMES À LA MAISON. Le mois dernier s'est tenue en Albanie une table ronde organisée par l'UNESCO sur le thème « *Tentatives d'autorégulation et mécanismes des salles de rédaction en Albanie* ». Assistaient à la réunion 40 participants : rédacteurs en chef, journalistes, professeurs d'université, experts des médias et représentants des associations de journalistes. L'ouverture de la réunion était présidée par Remzi Lani, directeur de l'Institut albanais des médias. Deux experts des médias albanais, Ilda Londo et Lufti Dervishi, ont fait des interventions sur l'autorégulation des médias et les mécanismes internes. Participaient également à la table ronde deux intervenants de niveau international : Robert Pinker de la Commission des plaintes de la presse britannique et Ognian Zlatev, consultant à l'UNESCO et directeur du Centre de développement des médias de Sofia (Bulgarie). Bref que du beau monde. Les débats ont porté plus particulièrement sur le rôle des patrons de presse dans le développement des médias en Albanie. Les participants ont souligné que cette facette des médias albanais était vraiment problématique, dans la mesure où les intérêts économiques ont tendance à passer avant l'intérêt général. Le communiqué de l'UNESCO souligne que la crise actuelle des valeurs dans les médias nationaux est aggravée par le fait que les médias, qu'ils soient publics ou privés, sont menés par des intérêts qui ne vont pas dans le sens de l'intérêt public. C'est pas possible !

NO COMMENT. « Dans le Nord et la Mayenne, les jeunes filles se font mettre enceinte pour recevoir une allocation de parent isolé. » *Christine Boutin, ancienne Ministre du Logement (de mai 2007 à juin 2009), le 13 novembre 2009, sur la chaîne de télévision Public Sénat.*

BONNE ANNÉE EN VUE POUR LES PATRONS. Depuis le 1^{er} janvier 2010, la taxe professionnelle est supprimée. Remplacée par un panier d'impôts moins lourds (19,9 milliards d'euros contre 25,6). Soit un gain moyen de 22 %. Dans le même temps, l'ACOSS (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale) annonce que les exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les employeurs ont atteint 30,7 milliards d'euros en 2008 (soit environ l'équivalent du « trou » annoncé pour 2010). Soit une augmentation de 13,1 % (après 13,5 en 2007 et 13,6 en 2006). Exonérations que l'Etat est censé prendre en charge. Ce qu'il ne fait qu'à 92 %, soit un manque à gagner pour la sécu de 260 millions d'euros. Résultat, les patrons s'en mettent plein les poches et le salarié contribuable va devoir déboursier une première fois pour compenser la taxe professionnelle par le biais des impôts locaux et une deuxième fois pour « boucher le trou » via nouvelles franchises, augmentation du forfait hospitalier, déremboursement de médicaments, etc. Bref, le sempiternelle et amère potion libérale. Cerise sur le gâteau, comme les exonérations sont les plus importantes au niveau du SMIC, salaires et carrières sont bloquées. Et le SMIC tend à devenir la norme de rémunération. Ça tombe bien, il vient d'être royalement augmenté de 0,5 %, soit 6 euros bruts mensuel au 1^{er} janvier. Ça s'arrose !



NO COMMENT. « Ce que vous appelez des pauvres, excusez-moi de vous le dire, ce sont juste des gens qui gagnent un peu moins d'argent (...) Il n'y a pas de misère en France. Bien sûr, il y a quelques sans domicile fixe, qui eux ont choisi de vivre en marge » Patrick Balkany, député-maire de Levallois-Perret, sur une télé américaine en novembre 2005.

**Lettre hebdomadaire de la Fédération des travailleurs des industries
du Livre, du Papier et de la Communication CGT**

Directeur de la publication : Michel Muller

Rédaction : Jean Gersin - gersin@filpac-cgt.fr - Antoine Peillon et Christian Gourdet

FILPAC-CGT : Case 426 - 263, rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 48 18 80 24 - Fax : 01 48 51 99 07 filpac@filpac-cgt.fr - www.filpac-cgt.fr